

Paris, le 29 octobre 2024

## **Pour la deuxième fois en 15 ans, la collecte nette de l'assurance vie atteint 2,5 milliards d'euros sur un mois de septembre**

- En septembre 2024, les cotisations s'élèvent à 12,3 milliards d'euros, soit une hausse de +10 % par rapport à septembre 2023, un niveau encore jamais atteint pour un mois de septembre ;
- Poursuivant sur sa lancée depuis le début de l'année, la collecte nette atteint pour la deuxième fois en 15 ans le seuil des +2,5 milliards d'euros sur un mois de septembre ;
- Les cotisations sur un PER assurantiel sont en hausse de +20 % au mois de septembre 2024 par rapport à l'année dernière, à 918 millions d'euros.

### **En septembre 2024, les cotisations en assurance vie atteignent un niveau record.**

En septembre 2024, les cotisations en assurance vie atteignent 12,3 milliards d'euros, en hausse de +10 % sur un an, soit +1,1 milliard d'euros par rapport à septembre 2023. Les cotisations d'assurance vie n'ont jamais été aussi élevées pour un mois de septembre (12,0 milliards d'euros en septembre 2019). Elles sont en hausse pour le compartiment en euros (+19 %) et reculent pour celui en unités de compte (UC, -6 %).

Depuis le début de l'année, les cotisations sont en hausse de +16,5 milliards d'euros, soit +15 %, à 129,4 milliards d'euros. Cette dynamique s'observe à la fois sur les supports en euros (+18 %) et en UC (+9 %). La part des cotisations en UC est de 33 % sur le mois de septembre et de 37 % depuis le début de l'année, en légère baisse par rapport à l'ensemble de l'année 2023 (40 %).

Les prestations sont pour leur part en nette baisse de -1,4 milliard d'euros, soit -12 % par rapport à septembre 2023. Elles s'établissent au total à 9,8 milliards d'euros ce mois-ci, en baisse plus forte sur les supports en euros (-13 %) que sur les supports en UC (-10 %). Depuis le début de l'année, elles atteignent 108,1 milliards d'euros, en recul de -3,9 milliards d'euros, soit -4 %. Ce recul concerne exclusivement les supports euros (-5,4 milliards d'euros) tandis que les prestations des supports UC progressent (+1,5 milliard d'euros).

La collecte nette, à +2,5 milliards d'euros en septembre 2024, est en hausse de +2,5 milliards d'euros par rapport à septembre 2023. Pour la deuxième fois en 15 ans, elle atteint ce niveau sur un mois de septembre (+2,8 milliards d'euros en 2019). La collecte nette s'établit à +1,6 milliard d'euros pour les supports en UC et revient en territoire positif à +0,9 milliard d'euros pour les supports en euros. Depuis le début de l'année, elle s'élève désormais à +21,3 milliards d'euros, supérieure de +20,5 milliards d'euros à celle enregistrée l'année précédente sur la même période.

En parallèle, les transformations PACTE se poursuivent à un rythme constant. Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2024, le nombre de contrats transformés dans le cadre de la Loi Pacte (hors transferts des contrats d'assurance retraite vers un PER) est estimé à 50 000, nombre identique à celui enregistré au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, pour un montant de 1,7 milliard d'euros dont 0,2 milliard d'euros de réinvestissements nets en UC.

Depuis le début de l'année, les transferts Pacte ont permis un réinvestissement net en UC de 1,5 Md€.

L'encours enregistre un nouveau record à 1 977 milliards d'euros à fin septembre 2024, en hausse de +5,4 % sur un an.

## La dynamique du marché des PER s'accélère.

En septembre 2024, les cotisations sur un PER assurantiel ont enregistré une hausse de +20 % par rapport au même mois de l'année précédente, à +918 millions d'euros pour 56 400 nouveaux assurés. La collecte nette est de +674 millions d'euros sur le mois. Elle atteint 5 223 millions d'euros depuis le début de l'année, en hausse de +969 millions d'euros par rapport aux neuf premiers mois de l'année dernière.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont concerné 14 700 assurés sur le mois de septembre 2024 pour un montant de 289 millions d'euros.

À fin septembre 2024, les PER comptabilisent 6,5 millions d'assurés pour un encours de 87,1 milliards d'euros.

À fin mars 2024<sup>1</sup>, 10,4 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 108,8 milliards d'euros. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 37,8 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 87 % de ces encours.

## L'assurance vie finance l'économie productive et l'État.

À fin juin 2024, 63,8 % des encours de l'assurance vie sont placés en titres d'entreprises : 23,3 % en actions, 35,3 % en obligations et 5,2 % en immobilier d'entreprises. Les obligations souveraines représentent, quant à elles, 23,5 % des placements de l'assurance vie. En unités de compte, 83,2 % des encours sont placés en titres d'entreprises : 54,5 % en actions, 22,6 % en obligations et 6,1 % en immobilier d'entreprise.

Selon **Paul ESMEIN, directeur général de France Assureurs** : « *En septembre 2024, l'assurance vie confirme une nouvelle fois son attractivité, avec des cotisations à un niveau record pour un mois de septembre et une collecte nette qui atteint pour la deuxième fois depuis 15 ans le seuil des 2,5 milliards d'euros. Ces bons résultats font du produit d'épargne préféré des Français le poumon de l'économie française puisque les 1 977 milliards d'euros d'encours de l'assurance vie sont investis à 64 % dans les entreprises et à 23 % dans les obligations souveraines. L'assurance vie joue donc un rôle stabilisateur essentiel dans le financement de notre économie.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

## À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

---

<sup>1</sup> Les données consolidées pour l'ensemble des acteurs du marché (assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles et sociétés de gestion) sont connues avec un décalage de quelques mois.

---

### Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier  
jb.mounier@franceassureurs.fr  
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat  
c.bouchat@franceassureurs.fr  
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

### Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

X : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)